

Collectif Tavignanu Vivu, la révolte gronde

Le collectif Tavignanu Vivu ne désarme pas, les opposants au projet de création d'une unité de traitement des déchets à Ghjuncaghju se sont rassemblés hier matin, devant la préfecture de Haute-Corse, pour soutenir la délégation qui devait être reçue par le préfet François Ravier.

Pour mémoire, suite à l'arrêt en 2016 du précédent préfet, Alain Thirion, interdisant l'exploitation du site, la société Oriente Environnement, porteur du projet, avait saisi le tribunal administratif de Bastia d'une demande d'annulation.

"Un lieu géologique instable"

Lors de l'audience du 29 mai dernier, le rapporteur public a rendu des conclusions en faveur de cette requête mais l'avocat du collectif ayant soulevé un vice de procédure, l'audience a été reportée au 4 juillet. "Nous avons été extrêmement surpris par ces conclu-

sions, expliquait Catherine Bona, porte-parole du collectif. Nous tenions à informer le préfet de la gravité de la situation. La réalisation de cette unité de traitement serait à la fois une catastrophe écologique et économique. Il est question en effet d'enfouir des terres amiantifères, des ordures ménagères, et une activité de carrière, dans un méandre du Tavignanu, deuxième fleuve de Corse.

"Ce projet insensé serait implanté sur un site où tout est voué à s'effondrer dans la rivière, c'est un lieu géologique particulièrement instable, la route ne tient pas, personne ne peut l'ignorer, c'est connu depuis toujours. Nous attendons du préfet qu'il s'inscrive dans la même ligne de défense qu'Alain Thirion, ajoutait-elle. Il faut garder le cap, le temps presse car si le tribunal suit les conclusions du rapporteur public, qui a évoqué une erreur d'appréciation, l'autorisation d'exploiter peut être effective dans un délai de six

mois." Le collectif a organisé de nombreuses actions et demeure mobilisé. "La population est très motivée, poursuivait Catherine Bona. Dans cette affaire, notre collectif a déjà dépensé 35 000 euros venant uniquement de la poche des contribuables. Les riverains, les exploitations agricoles sont révoltés."

Elle souligne par ailleurs que le projet de CET de Giuncaggio est un "copié-collé" du projet de Cuves, dans la Manche, en Normandie, très mal accueilli par la population.

Des éléments nouveaux remis au préfet

"Nous avons recueilli des témoignages indignés dont celui du maire actuel qui souligne que son prédécesseur, qui a été à l'initiative de cette réalisation, a finalement déménagé pour résider à 60 kilomètres du site concerné."

La délégation a pu s'entre-



Les membres du collectif Tavignanu Vivu rassemblés hier matin devant la préfecture de Haute-Corse.

/ PHOTO JONATHAN MARI

tenir près d'une heure trente avec le préfet de Haute-Corse auquel des documents nouveaux ont été remis. "Le préfet a été à notre écoute, nous avons discuté

des risques que représente une telle implantation, et bien évidemment exprimé notre détermination totale. Nous savons que cette affaire sera longue, mais nous irons

jusqu'au bout, nous ne baisserons pas les bras tant que nous n'aurons pas obtenu gain de cause." Prochaine audience le 4 juillet.

HÉLÈNE ROMANI